

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
ETAT- MAJOR DE  
L'ARMEE NATIONALE POPULAIRE**

**COMMANDEMENT DES FORCES DE  
DEFENSE AERIENNE DU TERRITOIRE**

**MISE EN DEMEURE N° 01**

Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la SARL SINAL/Algérie dont le siège et le domicile sont élus au, 42 rue Djoundi Malti Ahmed, Oran, inscrite dans le registre de commerce sous le n° B0103583-00/31 du 27/09/2021, titulaire du marché n°14/2023 du 03/08/2023 portant sur l'acquisition d'un atelier de prototypage mécanique, est mise en demeure pour livrer ledit atelier dans un délai de huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente mise en demeure dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), les quotidiens nationaux et sur le site officiel du Ministère de la Défense Nationale.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par les clauses contractuelles y afférentes, seront appliquées.